

Ajustements à la méthode de répartition des coûts de l'usine LSR entre la daQ et GM GNL

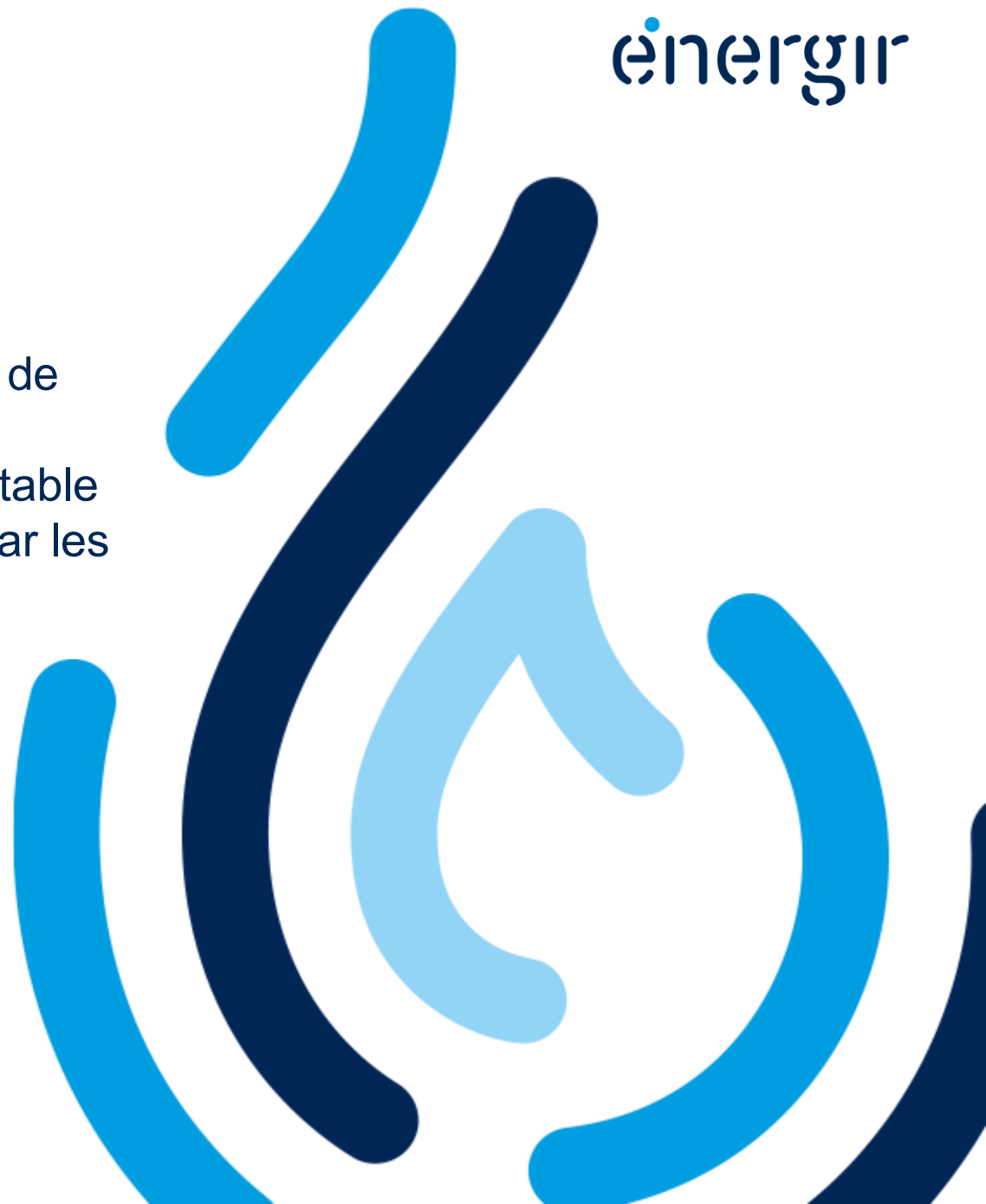
Séance de travail
6 juin 2019
Original: 2019.06.10

Énergir-N, Document 22
(33 pages en liasse)

Contexte et objectif

Énergir souhaite revoir la méthode de partage des coûts de l'usine LSR :

- Afin de s'assurer que cette dernière soit toujours équitable et établie en fonction de l'utilisation réelle de l'usine par les 2 entités (Énergir/daQ et GM GNL)
- En réponse à la décision D-2018-160 (paragr. 29) :
« déposer, lors du dépôt du dossier tarifaire 2019-2020, un suivi démontrant que le facteur d'utilisation répartissant les coûts communs ne pouvant être alloués directement permet un partage équitable des coûts du Projet entre les activités réglementées et les activités non réglementées »



Allocation actuelle des coûts entre les activités de l'usine LSR

Coûts

- Coûts d'opération fixes : salaires, entretien, services professionnels, matériaux et pièces, etc.
- Coûts d'opération variables : électricité, réfrigérants et gaz naturel
- Coûts relatifs aux immobilisations : amortissement, rendement et impôt

Activités

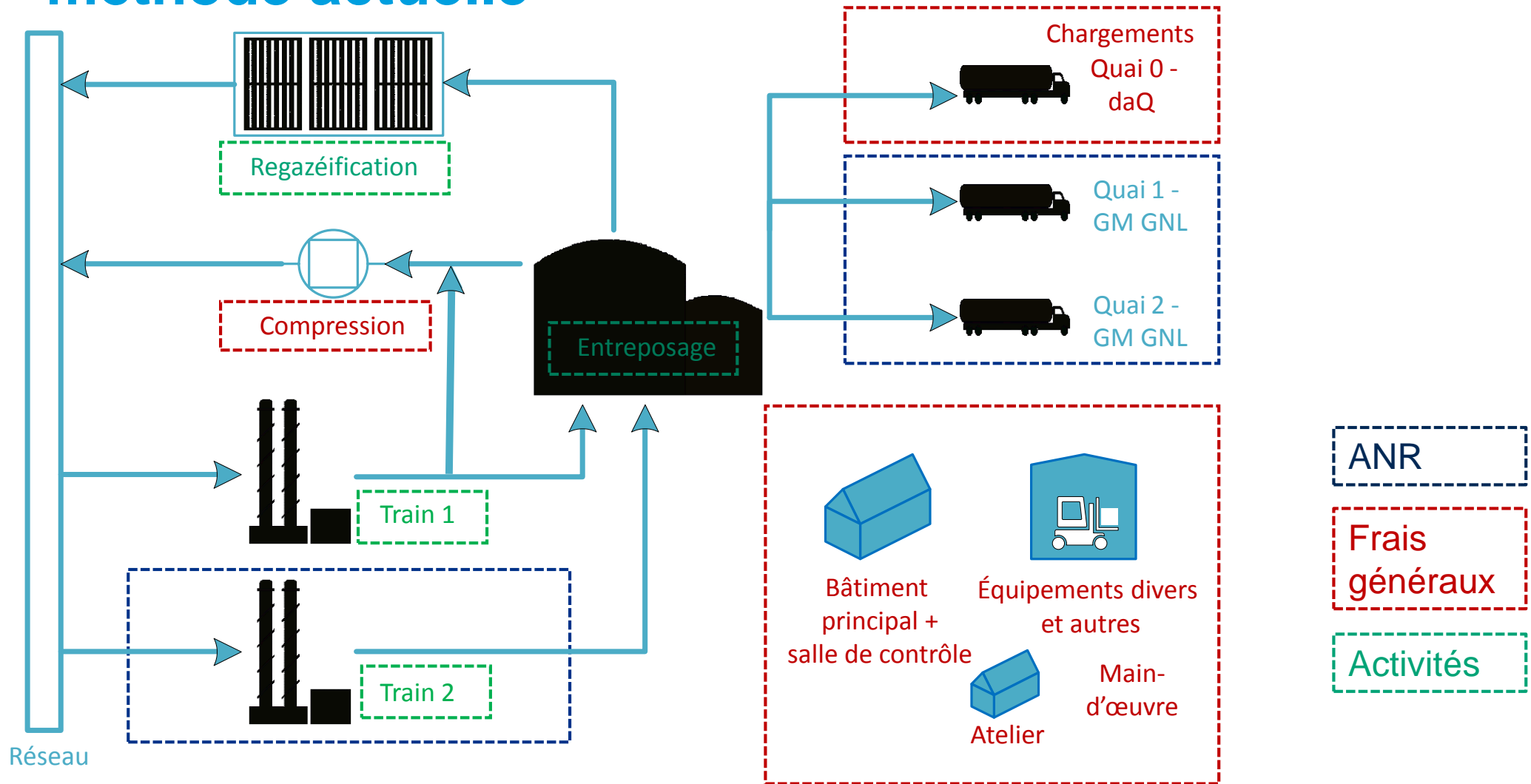
- Entreposage
- Liquéfaction fixe – train 1
- Liquéfaction variable – train 1
- Liquéfaction – train 2
- Regazéification

Allocation des coûts entre les activités

- 1) Allocation directe des coûts liés à une activité spécifique
- 2) Ratio d'utilisation pour les Frais généraux : frais pour lesquels l'allocation directe n'est pas possible (ex. frais d'entretien du bâtiment principal, caméras de surveillance et agents de sécurité, système relatif au Centre de contrôle des opérations, etc.)

Schéma de l'usine

Activités - méthode actuelle



Ratios d'utilisation pour les Frais généraux

Les ratios d'utilisation sont basés sur le personnel requis pour assurer les opérations de chaque activité, en supposant que ces activités ont lieu indépendamment les unes des autres. Plus une activité est utilisée, plus la quote-part (QP) des coûts alloués à cette activité sera élevée.

Pour l'année 2017-2018, les ratios d'utilisation ont été établis de la façon suivante :

Personnel \ Activités	Entreposage	Liquéfaction fixe – Train 1	Liquéfaction – Train 2	Regazéification
Opérateurs	6	10	10	10
Mécaniciens	1	4	4	3
Agents de sécurité	5	5	5	5
1 Coefficient	12	19	19	18
2 Jours d'utilisation	365	72	222	18
3 Quote-part d'utilisation (1 * 2)	4 380	1 368	4 218	324
4 Ratio d'utilisation (%)	42,57 %	13,29 %	40,99 %	3,15 %

Ces pourcentages sont utilisés pour attribuer les coûts non directement attribuables à une activité (« frais généraux »)

Répartition des coûts par activité entre la daQ et GM GNL

Une fois les coûts totaux par activité établis :

- 1) Calcul du coût unitaire moyen pour chacune des activités
- 2) Calcul du coût attribuable à GM GNL selon les capacités ou volumes de chaque service qui lui est fourni

	Entreposage	Liquéfaction fixe – Train 1	Liquéfaction variable – Train 1	Liquéfaction – Train 2	Regazéification
1) Base de calcul du coût unitaire moyen	Capacité des réservoirs (58,6 Mm ³)	Capacité potentielle de liquéfaction	Volume total liquéfié	N/A	N/A
2) Quote-part attribuable à GM GNL	Capacité réservée par GM GNL (max. 10 Mm ³)	Demande de GNL (en excluant la QP des volumes d'évaporation)	Demande de GNL (en incluant la QP des volumes d'évaporation)	100 %	0 %

En 2018, en fonction des ratios d'utilisation, la QP des frais généraux assumée par GM GNL était de 48,25 %
*(selon QP entreposage de 17 % et QP de liquéfaction train 2 de 100 % : 17 % * 42,57 % + 100 % * 40,99 % = 48,25 %)*

Enjeux relatifs à la méthode actuelle

Enjeu relatif aux ratios d'utilisation – interdépendance entre les activités

- Si le ratio d'utilisation d'une activité est de 0 % (ex. aucune journée de liquéfaction par le train 1), aucuns frais généraux ne seront portés à cette activité.
- Ainsi, GM GNL pourrait utiliser l'usine de la même façon durant 2 années consécutives et ne pas payer la même facture au cours de ces 2 années si le niveau d'utilisation de l'activité de liquéfaction 1 n'est pas le même au cours de ces 2 années.

Enjeu relatif aux ratios d'utilisation – jours d'utilisation et capacité des trains de liquéfaction

- L'activité de liquéfaction 1 ou 2 peut se voir attribuer une journée entière de liquéfaction même si le train ne produit pratiquement pas au cours de cette journée ou ne fonctionne, par exemple, que pendant 1 heure.
- La capacité de production journalière des trains 1 et 2 n'est pas prise en compte dans le calcul des ratios d'utilisation. Le train 2 a une capacité de production nettement supérieure au train 1.

Enjeux relatifs à la méthode actuelle

Manque de flexibilité :

- Les différentes transactions conclues entre GM GNL et la daQ au cours de l'année 2017-2018 ont dû faire l'objet d'ajustements manuels pour neutraliser les impacts sur GM GNL.
- Au cours de l'exercice 2017-2018, le train 1 n'a pas fonctionné puisque la liquéfaction des besoins de la daQ a été assurée par le train 2, en vertu d'un contrat entre les 2 entités.

Respect du lien de causalité des coûts :

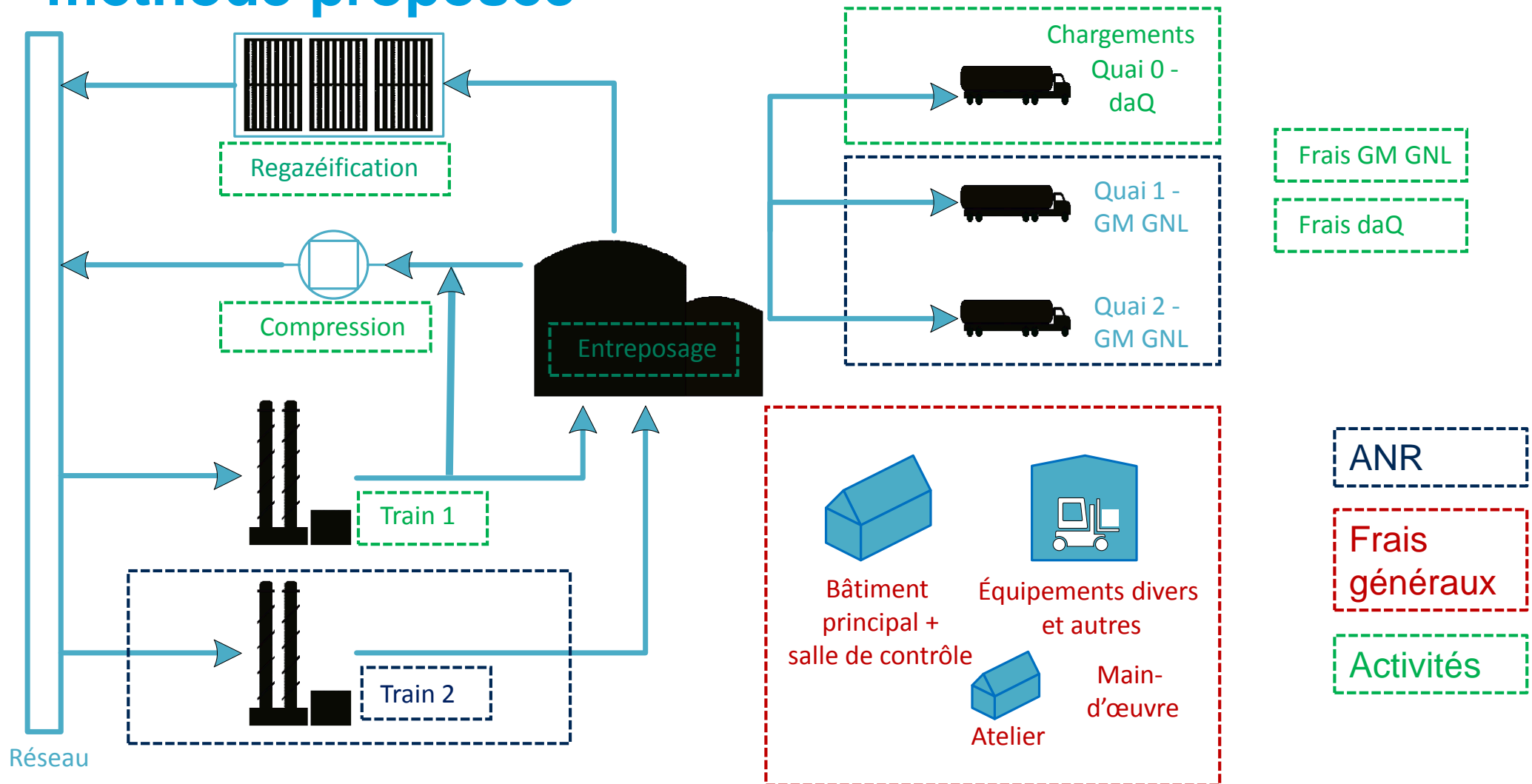
- L'allocation directe plutôt que l'utilisation des ratios d'utilisation pour répartir les frais généraux permet de respecter davantage le lien de causalité des coûts et permet une répartition plus équitable des coûts entre la daQ et GM GNL.

Principes de base

- Respect des principes retenus par la Régie
 - Pas d'interfinancement entre les activités réglementées et GM GNL
 - Maintenir et améliorer la causalité des coûts et l'équité
 - L'ensemble des nouveaux investissements et coûts d'opération servant uniquement à GM GNL sont à la charge de GM GNL
 - Séparation des fonctions (activités) de l'usine LSR
- Respect du *Code de conduite du Distributeur régissant les transactions entre apparentées du groupe corporatif*
 - Les transactions doivent être faites en tenant compte de l'intérêt de la clientèle
 - La contrepartie doit être évaluée au coût complet
- Flexibilité du modèle mis en place
- Simplicité

Schéma de l'usine

Activités - méthode proposée



Différences entre méthode actuelle et proposée

Méthode actuelle

	Entreposage	Liquéfaction fixe – Train 1	Liquéfaction variable – Train 1	Liquéfaction – fixe-Train 2	Regazéification
Coûts directs imputés aux activités	x	x	x	x	x
Frais généraux répartis en fonction des ratios d'utilisation	y	y	-	y	y
Coût unitaire moyen à partir du total de tous les frais directs et généraux	oui	oui	oui	oui	oui
Quote-part attribuable à GM GNL en fonction de son utilisation de l'activité	oui	oui	oui	Oui, 100 %	Non, 0 %

Méthode proposée

	Entreposage	Liquéf. fixes – Train 1	Liquéf. variables – Train 1	Regaz. fixes	Regaz. variables	Compression	Frais GM GNL	Frais daQ	Chargements Quai 0	Frais généraux
Coûts imputés aux activités et frais généraux	x	x	x	x	x	x	x	x	x	y
Calcul du coût unitaire moyen	oui	oui	oui	oui	oui	oui	-	-	oui	-
Quote-part attribuable à GM GNL en fonction de son utilisation de l'activité	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui, 100 %	non, 0 %	oui	-
Quote-part attribuable à GM GNL en fonction d'un pourcentage fixé selon la causalité des coûts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	% fixe de Y

Approche retenue

- Maintien d'une approche par activité
 - Répartition directe des dépenses entre les activités reste l'approche privilégiée
 - Respect du Code de conduite
 - Coût complet
 - GM GNL paye pour les activités qu'elle utilise
 - Respect du lien de causalité des coûts
- Revue des activités à l'usine pour évaluer si les activités actuelles sont encore pertinentes et si la création de nouvelles activités est requise
- Revue de l'utilisation actuelle des actifs afin d'en faire une allocation plus précise à travers les différentes activités
- Abolition des ratios d'utilisation pour allouer les frais généraux afin d'éliminer l'interdépendance entre les activités et les autres enjeux liés aux ratios d'utilisation
 - Analyse des types de frais généraux et revue de leur méthode d'allocation

Création de nouvelles activités

- **Activité Compression**
 - Coûts liés à la compression générés par les différentes activités de l'usine LSR (évaporation issue de l'entreposage et volumes issus de la liquéfaction par le train 1 et des chargements des citernes)
 - Notion d'évaporation issue de l'entreposage déjà présente (coûts de liquéfaction des volumes évaporés sont actuellement captés dans l'activité de liquéfaction 1)
 - La compression nécessite l'utilisation d'actifs distincts
 - Les coûts liés à l'utilisation de ces actifs sont actuellement inclus aux frais généraux et répartis en fonction des ratios d'utilisation
 - La création de cette activité permet de mieux respecter le lien de causalité
- **Activités Frais GM GNL et Frais daQ**
 - Frais GM GNL : actuellement nommée Liquéfaction train 2
 - Permet d'allouer les coûts directement à la daQ lorsque les coûts ne sont pas attribuables spécifiquement à une activité, mais qu'ils ne doivent pas venir affecter GM GNL, et vice-versa.
- **Activité Chargements**
 - La création de cette activité permet d'avoir plus de flexibilité dans l'éventualité où GM GNL utiliserait le Quai 0 dans le cours de ses activités

Frais généraux

- Selon la projection 4-8 2019, 64 % des coûts de l'usine LSR seraient alloués en fonction des ratios d'utilisation des frais généraux
- Reclassement de certains actifs selon les activités, favorisant l'allocation directe (Énergir-N, Document 18 , Annexe 3)
- Analyse des types de frais généraux pour revoir leur méthode d'allocation afin de maximiser l'allocation directe aux activités
- Retrait des taxes municipales des frais généraux pour permettre une répartition par allocation directe
- Abolition des ratios d'utilisation des frais généraux pour éliminer l'interdépendance entre les activités et les autres enjeux liés aux ratios d'utilisation.
- Établir une nouvelle méthode d'allocation des frais généraux résiduels sur la base d'un % fixe indépendant de l'utilisation, mais répondant au critère du respect de la causalité des coûts
 - Proportion des salaires attribuables aux activités de la daQ et de GM GNL établie en fonction du personnel minimal requis pour opérer l'usine LSR pour la daQ et pour GM GNL, indépendamment
 - Pour les frais généraux résiduels, allocation basée en fonction des mêmes % établis lors de la répartition des salaires

Frais généraux

Abolition des ratios d'utilisation pour éliminer l'interdépendance entre les activités et les autres enjeux reliés aux ratios d'utilisation :

- Après reclassement, selon la projection 4-8 2019, 56 % des coûts de l'usine LSR seraient alloués à l'activité « frais généraux » (après épuration pour maximiser l'allocation directe)

Frais généraux (selon 4-8 2019)	000 \$	% des coûts totaux
Salaires et avantages sociaux	3 642	35 %
Services d'entretien et services professionnels	732	7 %
Matériaux et pièces	260	3 %
Sous-traitance	250	2 %
Autres frais	314	3 %
Amortissement et rendement reliés aux actifs généraux : bâtiment principal, mobilier, atelier, système de contrôle des opérations, système de surveillance, etc.	639	6 %
TOTAL	5 837	56 %

Salaires et avantages sociaux – Nombre minimal d’employés requis par entité

- Proportion des salaires attribuable aux activités de la daQ et de GM GNL établie en fonction du personnel minimal requis pour opérer l’usine LSR pour la daQ et pour GM GNL, indépendamment.
- En fonction de cette analyse, peu importe le type de poste, le nombre d’employés requis pour assurer les opérations de GM GNL correspond au nombre d’employés requis pour assurer les opérations de la daQ.

Type de poste	Nombre minimal requis pour la daQ *	Nombre minimal requis pour GM GNL *	Total actuel à l'usine LSR
Cadres			
Directeur usine	1	1	1
Chef entretien maintenance	1	1	1
Chef opérations/logistique	0,75	0,75	1
Ingénieur d'usine	0	0	1
Total cadres	2,75	2,75	4
Employés heure			
Mécaniciens **	2	2	2
Électrotechniciens **	2	2	2
Opérateurs	12	12	12
Total employés heure	16	16	16
Bureau			
Commis administratif	0,75	0,75	1
Total employé bureau	0,75	0,75	1
Total	19,5	19,5	21

(*): Le nombre minimal d’employés requis est établi sur la base du recours à un niveau élevé de temps supplémentaire et ne considère pas le temps nécessaire aux activités non planifiées (bris, remplacements d’équipements, etc.) ou aux imprévus.

(**): Le tableau 3 de la pièce Énergir-N, Document 18 sera révisé pour ajuster le nombre minimal de mécaniciens et électrotechniciens

Salaires et avantages sociaux – Nombre d’heures requises par entité

- Analyse du nombre d’heures requises pour assurer les opérations, pour compléter les plans d’entretien préventif et correctif et pour assurer les tâches administratives pour chacune des entités.
- En fonction de cette analyse, le nombre d’heures requis annuellement au soutien des opérations, est sensiblement le même pour la daQ et pour GM GNL (53 % des heures totales pour la daQ comparativement à 47% pour GM GNL).

Entités	Activités	Heures	%
daQ	Plan correctif	4 647	8 %
	Plan préventif	3 433	6 %
	Opérations	17 520	30 %
	Tâches administratives	5 720	9 %
	Sous-total	31 320	53 %
GM GNL	Plan correctif	2 096	4 %
	Plan préventif	1 966	4 %
	Opérations *	17 520	30 %
	Tâches administratives	5 720	9 %
	Sous-total	27 302	47 %
Total		58 622	100 %

* Excluant les opérations relatives aux chargements des citernes

Selon les résultats des analyses portant sur le nombre d’employés requis par entité et sur le nombre d’heures requises par entité, Énergir propose d’allouer les salaires et avantages sociaux dans une proportion de 50%/50% entre la daQ et GM GNL.

Répartition des autres frais généraux

- Analyse des autres frais généraux pour revoir leur méthode d'allocation
 - Amortissement et rendement reliés aux actifs généraux : bâtiment principal, mobilier, atelier, système de contrôle des opérations, système de surveillance, etc.
 - Services d'entretien et professionnels
 - Matériaux et pièces
 - Sous-traitance
 - Autres
- Les autres frais généraux devraient être répartis entre l'activité réglementée et le client GM GNL de la même façon que les salaires et avantages sociaux compte tenu du lien existant entre les employés et les autres frais généraux.
- En conséquence, Énergir propose d'allouer les frais généraux dans une proportion de 50%/50% entre la daQ et GM GNL.

Répartition finale des coûts par activité entre la daQ et GM GNL

Une fois les coûts totaux par activité établis :

- 1) Calcul du coût unitaire moyen pour chacune des activités
- 2) Calcul du coût attribuable à GM GNL selon les capacités ou quantités de chaque service qui lui sont fournis

4-8 2019	Entreposage	Liquéfaction fixe – Train 1	Liquéfaction variable – Train 1	Regazéification fixe	Regazéification variable	Compression	Frais GM GNL	Frais daQ	Frais généraux
1) Base de calcul du coût unitaire moyen	Capacité des réservoirs (58,6 Mm³)	Capacité potentielle de liquéfaction	Volume total liquéfié	Capacité potentielle de regazéification	Volume total regazéifié	Capacité du compresseur	N/A	N/A	N/A
2) Quote-part attribuable à GM GNL	Capacité réservée par GM GNL (max. 10 Mm ³)	Demande de GNL (en excluant la QP des volumes d'évaporation)	Demande de GNL (en incluant la QP des volumes d'évaporation)	Demande de GNL regazéifié	Demande de GNL regazéifié	Volume d'évaporation compressé pour GM GNL, ramené sur la base de la capacité réservée si relatif au réservoir	100 %	0 %	50 %

(en 000 \$)	Entreposage	Liquéfaction fixe – Train 1	Liquéfaction variable – Train 1	Regazéification fixe	Regazéification variable	Compression	Frais GM GNL	Frais daQ	Frais généraux
GM GNL (4 107 \$) <i>QP du total en %</i>	217 \$ 17 %	- \$ 0 %	247 \$ 97 %	64 \$ 14 %	107 \$ 73 %	34 \$ 9 %	490 \$ 100 %	- \$ 0 %	2 948 \$ 50 %
daQ (6 203 \$)	1 055 \$	958 \$	7 \$	380 \$	40 \$	336 \$	- \$	479 \$	2 948 \$
Total (10 310 \$)	1 272 \$	958 \$	253 \$	444 \$	147 \$	371 \$	490 \$	479 \$	5 896 \$

Résultats (analyse de sensibilité)

- Comparaison de la répartition des coûts à GM GNL selon la méthode proposée et selon la méthode actuelle en fonction de scénarios d'hiver froid, d'hiver chaud et d'un scénario d'hiver chaud combiné à une production optimiste par GM GNL

HYPOTHÈSES DE BASE			
Scénarios	Volumes liquéfiés par la daQ (10 ³ m ³)	# jours production train 2	Ratio d'utilisation global GM GNL
Hiver froid	36 600	271	48,03 %
Hiver chaud	14 600	271	54,05 %
Hiver chaud combiné à scénario optimiste GM GNL	14 600	340	58,94 %

Résultats (en 000 \$) *	Méthode proposée	Méthode actuelle	Écarts
Hiver froid	4 228 \$	4 208 \$	20 \$
Hiver chaud	4 278 \$	4 687 \$	(409 \$)
Hiver chaud combiné à scénario optimiste GM GNL	4 303 \$	5 031 \$	(728 \$)

* Analyse basée sur les résultats préliminaires de l'application de la méthode proposée

Constats :

La portion des coûts assumée par GM GNL est beaucoup plus stable. En fonction de la méthode proposée, la portion des coûts assumée par GM GNL n'est plus influencée par l'utilisation de l'usine LSR par la daQ. La méthode proposée permet de régler les enjeux causés par les ratios d'utilisation.

En résumé

- Méthode équitable et établie en fonction de l'utilisation réelle de l'usine par les 2 entités
- Maintien de la méthode d'allocation directe des coûts par activité
- Création de nouvelles activités pour raffiner l'allocation des coûts
- Revue de l'allocation des coûts entre les activités (revue des types de coûts et des actifs) afin d'être plus précis
- Attribution des coûts à GM GNL en fonction de son utilisation des activités
- Analyse de la causalité des frais généraux pour répartir les coûts entre GM GNL et la daQ

En conclusion, la méthode proposée est plus stable, plus précise et permet de mieux respecter le lien de causalité des coûts. Les coûts alloués à GM GNL ne sont plus influencés par l'utilisation de l'usine LSR par la daQ (et vice-versa) puisque la méthode proposée permet de régler les enjeux causés par les ratios d'utilisation.

DDR3 Q-1.1 – Allocation des taxes municipales

- Analyse des données de base des bâtiments à l'usine LSR et de leur fonction actuelle.
- Allocation des taxes à chaque activité selon la proportion de la superficie des bâtiments et du terrain utilisée par ceux-ci.
- La superficie relative aux espaces vacants est allouée en totalité à l'activité réglementée puisque GM GNL n'utilise pas ces espaces vacants.

Le tableau 4 de l'annexe 1 des pièces Énergir-N, Documents 17 et 18 et l'annexe 3 de la pièce Énergir-N, Document 18 seront révisés.

Description	Superficie (m ²)	Allocation	Entreposage	Liquéfaction 1	Regazéification	Compression	Chargements	GMGNL	daQ	Général
Bâtiment administratif	257	100% Général	-	-	-	-	-	-	-	257
Salle des compresseurs L200 et du train 1	334	50% Liquéfaction 1 50% Compression	-	167	-	167	-	-	-	-
Salle de mesurage	127	25% Liquéfaction 1 25% Compression 50% Regazéification	-	32	64	32	-	-	-	-
Bâtiment génératrices et entrepôt train 1	266	50% Regazéification 50% Liquéfaction 1	-	133	133	-	-	-	-	-
Salle électrique et ancienne salle de contrôle	257	1% Général 8% Liquéfaction 2 10% Entreposage 51% Liquéfaction 1 15% Régazéification 14% Compression	27	131	40	36	-	21	-	3
Bâtiment compresseur à air train #1	59	25% Liquéfaction 1 25% Entreposage 25% Régazéification 25% Compression	11	16	16	16	-	-	-	-
Bâtiment compresseur L-200A	127	100% Compression	-	-	-	127	-	-	-	-
Bâtiments des regazéificateurs	242	100% Régazéification	-	-	242	-	-	-	-	-
Salle de mousse (protection incendie)	50	100% Entreposage	50	-	-	-	-	-	-	-
Batiments des pompes L-80A et L-80B	200	33% Liquéfaction 33% Regazéification 33% Compression	-	68	66	66	-	-	-	-
Bâtiment accélérographe	4	100% Entreposage	4	-	-	-	-	-	-	-
Bâtiment réservoirs d'odorant	30	100% Régazéification	-	-	30	-	-	-	-	-
Batiment eau incendie et vannes	460	100% Général	-	-	-	-	-	-	-	460
Bâtiments relatifs au train 2	1 099	100% Liquéfaction 2	-	-	-	-	-	1 099	-	-
Bâtiment des préposés au quai de chargement	28	100% Chargements de GMGNL	-	-	-	-	-	28	-	-
Atelier mécanique	303	50% Général 25% Liquéfaction 1 25% Regazéification	-	76	76	-	-	-	-	152
Superficie totale des bâtiments	3 843		92	623	666	444	-	1 148	-	871
Superficie en %	100%		2%	16%	17%	12%	0%	30%	0%	23%
Superficie en % après allocation de la portion du terrain vacant (non utilisé par GM GNL)	100%		2%	16%	17%	12%	0%	30%	10%	13%
Allocation du compte de taxes par activité	260 000 \$		6 192 \$	42 119 \$	45 052 \$	30 008 \$	0 \$	77 697 \$	26 000 \$	32 933 \$
Portion attribuable à GM GNL	102 034 \$		528 \$	0 \$	6 072 \$	1 270 \$	0 \$	77 697 \$	0 \$	16 466 \$

DDR3 Q-1.2 – Allocation des primes d’assurances



Allocation des primes d’assurances en fonction des activités

- Primes d’assurance biens et responsabilité civile de GM GNL allouées directement à GM GNL.
- Répartition de la prime d’assurance biens (excluant la portion relative à GM GNL) selon les activités en fonction de la valeur de remplacement des actifs de l’usine LSR.
- Prime d’assurance responsabilité civile de la daQ allouée directement à la daQ.

CATÉGORIES D'ACTIFS SELON RAPPORT D'ÉVALUATION	Valeur de remplacement (000 \$)	Répartition par activité - Assurance biens daQ							
		Entreposage	Liquéfaction 1	Regazéification	Compression	Chargements	Frais généraux	Activité non réglementée	Activité réglementée
MAIN OFFICE AND CONTROL ROOM BUILDING	1 374	-	-	-	-	-	1 374	-	-
FIRE PUMP HOUSE AND GENERATOR BUILDING	3 229	-	-	2 654	-	-	575	-	-
WAREHOUSE AND MAINTENANCE SHOP	1 246	-	-	-	-	-	1 246	-	-
ODOURANT RESERVOIR SHED	205	-	-	205	-	-	-	-	-
ODOURANT METERING AND COMPRESSOR BUILDING	260	-	-	260	-	-	-	-	-
METERING BUILDING	2 676	-	1 338	1 338	-	-	-	-	-
POWER DISTRIBUTION AND DISTRIBUTED CONTROL BUILDING	4 768	451	2 631	325	231	-	1 130	-	-
GAS LIQUEFACTION AND BOIL OFF GAS COMPRESSOR BUILDING	38 547	-	38 547	-	-	-	-	-	-
BOIL-OFF GAS COMPRESSOR BUILDING	1 691	-	-	-	1 691	-	-	-	-
LNG TANK NO. 1 PUMP HOUSE	101 134	101 134	-	-	-	-	-	-	-
LNG TANK NO. 2 PUMP HOUSE	101 056	101 056	-	-	-	-	-	-	-
FIREWATER TANK AND PUMP HOUSE BUILDING	1 633	-	-	-	-	-	1 633	-	-
FOAM TANK AND PUMP BUILDING	817	817	-	-	-	-	-	-	-
TRUCKLOAD OUT STATION BUILDING	1 640	-	-	-	-	1 640	-	-	-
REGASIFICATION BUILDING TRAIN A AND B	3 423	-	-	3 423	-	-	-	-	-
REGASIFICATION BUILDING TRAIN C AND D	3 423	-	-	3 423	-	-	-	-	-
SITE IMPROVEMENTS	5 500	-	-	-	-	-	5 500	-	-
MOBILE EQUIPMENT	111	-	-	-	-	-	111	-	-
INVENTAIRE DE GNL	8 594	-	-	-	-	-	-	-	8 574
TOTAL	281 327	203 458	42 516	11 627	1 922	1 640	11 569	-	8 574
% par activité		72%	15%	4%	1%	1%	4%	0%	3%

Type d'assurances	Primes d'assurances	Entreposage	Liquéfaction 1	Regazéification	Compression	Chargements	Frais généraux	Activité non réglementée	Activité réglementée
Biens GM GNL	236 865 \$	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%	0%
Responsabilité civile GM GNL	235 668 \$	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%	0%
Biens daQ	413 444 \$	72%	15%	4%	1%	1%	4%	0%	3%
Responsabilité civile daQ	411 320 \$	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%
Total par activité	1 297 297 \$	299 028 \$	62 487 \$	17 089 \$	2 824 \$	2 410 \$	17 004 \$	472 533 \$	423 921 \$

DDR3 Q-1.3 - Analyses effectuées sur les opérations

Deux types d'analyses ont été effectuées pour déterminer le % fixe de répartition des frais généraux

1. Nombre minimal d'employés pour chaque entité (voir tableau page 16)
 - Établi pour chaque type d'emploi requis pour assurer l'opération des différentes activités
 - Établi pour chaque poste de cadre / gestionnaire
 - Établi pour assurer l'administration des activités
2. Nombre d'heures requises pour compléter l'entretien, pour assurer les opérations et l'administration de l'usine LSR pour chaque entité (voir tableau page 17)
 - Plans d'entretien préventif et correctif établis pour les actifs de la daQ et de GM GNL, respectivement
 - Évaluation du temps requis pour assurer les opérations de la daQ et de GM GNL, respectivement
 - Évaluation du temps requis pour assurer les tâches administratives de la daQ et de GM GNL, respectivement

Conclusions

- L'analyse 1 a démontré que chacune des 2 entités requiert respectivement le même nombre d'employés pour soutenir minimalement ses opérations en l'absence de l'autre entité.
- L'analyse 2 a démontré que le nombre d'heures requis annuellement au soutien des opérations, des programmes d'entretien préventif et correctif et de l'administration est sensiblement le même pour la daQ et pour GM GNL (53 % des heures totales pour la daQ comparativement à 47% pour GM GNL).

Limitations :

- Allocation effectuée différemment dans les années précédentes et impossibilité de retraiter chacune des factures pour les allouer aux nouvelles activités
- Utilisation d'hypothèses pour les simulations des années antérieures à 2019, notamment en ce qui concerne l'allocation des actifs entre les activités
- Résultats non comparables pour les années antérieures à 2018, car la mise en fonction du train 2 n'a eu lieu qu'en avril 2017 (année 2017 incomplète et non représentative)

Proposition alternative :

- Énergir serait en mesure de comparer les deux méthodes sur 3 ans, soit avec les données réelles du Rapport annuel 2018 (utilisation d'hypothèses), celles de la projection 4-8 2019 (déjà fournies aux annexes 1 et 2 de Énergir-N, Document 18) ainsi que celles de la prévision du dossier tarifaire 2019-2020 (annexe 1 de la pièce Énergir-N, Document 17).

energir

NOUVELLE ACTIVITÉ DE REGAZÉIFICATION DE GM GNL

Séance de travail
6 juin 2019

Énergir propose trois ajustements visant à allouer au client GM GNL tous les coûts générés par son utilisation de l'activité de regazéification, soit :

- A. La méthodologie de répartition des coûts de l'usine LSR doit être ajustée afin d'y intégrer l'utilisation par le client GM GNL des actifs de regazéification de l'usine LSR;
- B. La recharge ANR doit être ajustée pour capter l'utilisation des ressources de l'activité réglementée en l'occurrence, celle de la direction Transport et approvisionnement gazier;
- C. Le traitement des déséquilibres volumétriques et des frais qui en découlent, le cas échéant.

A) Répartition des coûts de l'usine LSR

Utilisation de l'activité de regazéification par GM GNL

- La pièce sur la répartition des coûts de l'usine LSR présente déjà l'activité de regazéification;
- Actuellement, 100 % des coûts sont attribués à la daQ;
- GM GNL a utilisé l'unité de regazéification de la daQ à certains moments de la saison hivernale 2018-2019;
- Un partage des coûts doit être mis en place et ce, dès 2018-2019;
- Un % d'utilisation sera ajouté à GM GNL pour refléter l'utilisation des actifs de regazéification appartenant à la daQ;
- Cette façon de répartir les coûts liés à l'activité de regazéification permet d'établir une méthode de répartition équitable et cohérente avec la méthodologie de répartition des coûts de l'usine LSR.

A) Répartition des coûts de l'usine LSR

Selon la méthode proposée pour la regazéification

Tableau 1 Méthode de répartition des coûts liés à la regazéification			
Activité	Composition des frais de regazéification	Base de calcul du coût unitaire moyen	Quote-part attribuable au client GM GNL
Regazéification Frais fixes	<p>Coûts alloués en fonction de l'allocation directe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amortissement • Rendement et impôt • Assurances • Autres frais (entretien, matériaux et pièces, etc.) <p>Frais généraux alloués en fonction des ratios d'utilisation (applicable uniquement pour l'exercice 2018-2019 considérant la proposition d'abolition des ratios d'utilisation à la Cause tarifaire 2019-2020)</p>	<p>Capacité potentielle de regazéification :</p> <p>Maximum entre :</p> <p>(i) Capacité totale des réservoirs moins capacité réservée par le client GM GNL</p> <p>ou</p> <p>(ii) Capacité regazéifiée par l'activité réglementée</p> <p>+</p> <p>Volume regazéifié par le client GM GNL</p>	Demande de GNL regazéifié
Regazéification Frais variables	Électricité Gaz naturel de service	Volume total regazéifié	Demande de GNL regazéifié

B) Ajustement de la recharge ANR

Ajustement de la recharge ANR (autres frais non reliés à l'usine)

- Les services offerts par les ressources internes d'Énergir pour les activités courantes, fournis à GM GNL, autres que ceux directement liés à l'usine LSR, sont déjà prévus dans la recharge ANR et présentés annuellement à la Régie dans le cadre des rapports annuels;
- Présentement, aucuns frais ANR ne sont prévus pour le travail additionnel qu'engendre cette nouvelle activité au niveau des nominations, de la gestion des déséquilibres et des inventaires;
- Suite aux analyses effectuées a posteriori par l'activité réglementée pour l'hiver 2018-2019, un équivalent de 0,03 temps complet de la direction Transport et approvisionnement gazier sera ajouté à la recharge à GM GNL au Rapport annuel 2018-2019;
- Cette façon de faire permet d'éviter l'interfinancement entre les activités réglementées et non réglementées et de respecter le *Code de conduite du Distributeur régissant les transactions entre apparentées du groupe corporatif*.

C) Traitement des déséquilibres volumétriques

Objectif: avoir un écart qui tend vers l'équilibre quotidien et cumulatif

- Écart possible entre les nominations de GM GNL et ce qui est réellement injecté dans le réseau gazier à partir de l'usine LSR engendrant des déficits ou des excédents de livraison et potentiellement des coûts;
- Énergir propose d'appliquer l'équivalent de la mécanique du traitement des déséquilibres volumétriques quotidiens et cumulatifs prévue aux *Conditions de service et Tarif* (article 13.2.2.2);
- Seuils de tolérance appliqués seraient ceux de l'entente spécifique « *Limited Balancing Agreement* » avec TCPL, soit de 2 111 GJ pour les déséquilibres quotidiens et de 4 221 GJ pour les déséquilibres cumulatifs;
- L'excédent (ou déficit) cumulatif de livraison à la fin de l'hiver peut être reporté à la prochaine journée de regazéification ou réglé par une transaction spéciale par le client GM GNL avec une ou des tierces parties.

Traitement des déséquilibres volumétriques

Exemple théorique - Application déséquilibres quotidiens et cumulatifs

	Nomination GM GNL	Réel GM GNL	Écart Injection	Gaz livré au tiers	Gaz en inventaire chez Énergir	Déséquilibre Quotidien \$	Déséquilibre Cumulatif \$	Prix quo. et cumul. total
1^{er} journée	100	105	+5	100	+5	500\$	+ 500\$	1 000\$
2^e journée	100	105	+5	100	+10	500\$	+ 1 000\$	1 500\$ + 1 000\$ = 2 500\$
3^e journée (correction cumulatif)	90 (Nomination GM GNL)	90 (Livraison GM GNL)	+0	100 (90 GM GNL + 10 Énergir)	+0	0\$	+ 0\$ = Équilibre	0\$ + 2 500\$ = 2 500\$
4^e et dernière journée de l'hiver	100	102	= +2	100	+2	0\$	+ 0\$	0\$ + 2 500\$ = 2 500\$

Report à la prochaine journée de regazéification de l'hiver
suivant ou transaction spéciale avec tiers

À facturer

En résumé:

- La clientèle réglementée est gardée indemne des coûts pouvant découler de cette nouvelle utilisation de l'activité de regazéification par le client GM GNL;
- Une nouvelle utilisation de l'activité de regazéification est bénéfique pour les clients de l'activité réglementée en raison de l'optimisation des actifs existants, venant ainsi réduire les coûts pour la clientèle d'Énergir par le partage des coûts liés à cette activité avec le client GM GNL;
- Cette utilisation des actifs de regazéification par le client GM GNL ne représente aucun risque pour la clientèle de l'activité réglementée et pour la sécurité d'approvisionnement d'Énergir.

En effet, il est important de souligner que cette nouvelle utilisation de l'activité de regazéification est effectuée sans mettre à risque la sécurité d'approvisionnement de l'activité réglementée qui conserve la priorité au niveau de l'utilisation des actifs de regazéification en tout temps. Cette nouvelle utilisation de l'activité de regazéification par le client GM GNL ne peut être effectuée que si la capacité de regazéification n'est pas utilisée par l'activité réglementée.